



Vente d'un bien acheté en indivision

Par **jeam**, le **17/04/2012** à **15:23**

Bonjour,

Mon ex-compagne souhaiterait vendre l'appartement que nous avons acheté en commun en part égales, et qu'elle a continué à habiter avec nos enfants après notre séparation il y a environ 2 ans.

Sachant qu'un peu après mon départ j'ai acheté un autre appartement en tant que résidence principale, pourriez-vous me renseigner sur les modalités d'une telle opération en particulier sur le plan fiscal.

Merci à l'avance,
Cordialement,

Par **edith1034**, le **17/04/2012** à **15:29**

ce bien reste une habitation principale puisque vos enfants y sont demeuré

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbbs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>